

## Les jeunes sans diplôme sont inégalement répartis sur le territoire

■ **Un peu plus de 10 %** (10,5 % en 2011) des jeunes âgés de 16 à 25 ans ont quitté le système éducatif sans obtenir de diplôme. Les filles sont proportionnellement moins nombreuses que les garçons à se retrouver dans cette situation : l'écart entre les sexes est de 3 points. La répartition de ces jeunes sur le territoire est loin d'être uniforme. Paris mis à part, les académies où la part des jeunes sans diplôme est faible se regroupent principalement sur le front Ouest de la France et dans la moitié Sud à l'exception du pourtour méditerranéen. À l'intérieur même des académies, la situation peut être très contrastée d'un département à l'autre. D'une manière générale, cette diversité a partie liée avec le contexte économique et social : les départements où la part des jeunes sans diplôme est élevée sont souvent ceux connaissant un fort taux de chômage et où le niveau de vie des ménages y résidant est faible. Toutefois, la situation tend à s'améliorer. Sur cinq ans, la proportion de jeunes sans diplôme a baissé de 0,6 point, et la dispersion entre les départements a légèrement diminué.

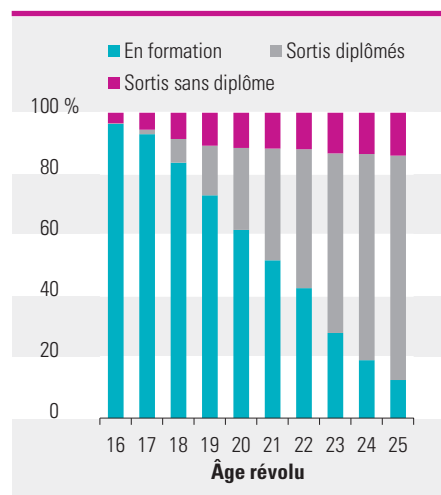
Marie-Laurence Jaspar, DEPP-A1

■ Entre 16 et 25 ans, les jeunes traversent une période de transition entre la fin des études et l'entrée dans la vie active. À 16 et 17 ans, ils sont dans leur quasi-totalité encore scolarisés (FIGURE 1, et voir « SOURCES, DÉFINITIONS ET MÉTHODOLOGIE »). Mais au-delà, la part des jeunes inscrits dans un établissement d'enseignement diminue rapidement pour s'établir à 12,5 % à 25 ans. Parallèlement, la proportion de ceux quittant le système éducatif avec un diplôme (au moins du second cycle de l'enseignement secondaire) augmente rapidement avec l'âge : elle est multipliée par neuf entre 18 et 25 ans, passant de 7,7 % à 73,4 %.

Restent les jeunes qui ont arrêté leurs études sans avoir de diplôme, si ce n'est le diplôme national du brevet (DNB). Ils représentent 10,5 % de l'ensemble des 16-25 ans (données de 2011 pour la France hors Mayotte). Là aussi, les plus âgés sont proportionnellement plus nombreux, même si l'écart entre 18 ans et 25 ans reste somme toute modeste (respectivement 8,6 % et 14,1 %).

Sur ce sujet, les filles ne sont pas confrontées aux mêmes difficultés que

1 – Répartition des jeunes selon leur situation de formation en 2011 par âge (en %)



Champ : France métropolitaine + DOM (hors Mayotte).

Source : Insee, Recensement de la population millésimé 2011, calculs DEPP

les garçons. La proportion des filles qui se retrouvent sans diplôme à l'issue de leur scolarité est inférieure de trois points à celle des garçons connaissant la même situation : respectivement 9 % et 11,9 % (FIGURE 2). Cette différence, qui se creuse avec l'âge (elle atteint

Directrice de la publication : Catherine Moisan  
Secrétaire de rédaction : Marc Saillard  
Maquettiste : Frédéric Voiret  
Impression : DEPP/DVE  
ISSN 2104-3027 / e-ISSN 2431-7632  
Département de la valorisation et de l'édition  
61-65, rue Dutot – 75732 Paris Cedex 15



l'Yonne, qui fait partie du groupe des dix départements ayant la part la plus élevée. À Toulouse, les différences entre les sept départements sont un peu moins fortes. La valeur maximale (13,8 %) est observée dans le département du Tarn-et-Garonne. L'académie de Bordeaux présente un peu les mêmes caractéristiques mais avec une amplitude légèrement réduite : l'écart entre les Pyrénées-Atlantiques et la Dordogne est de l'ordre de 6 points.

### ... reflet de situations sociales et économiques très contrastées

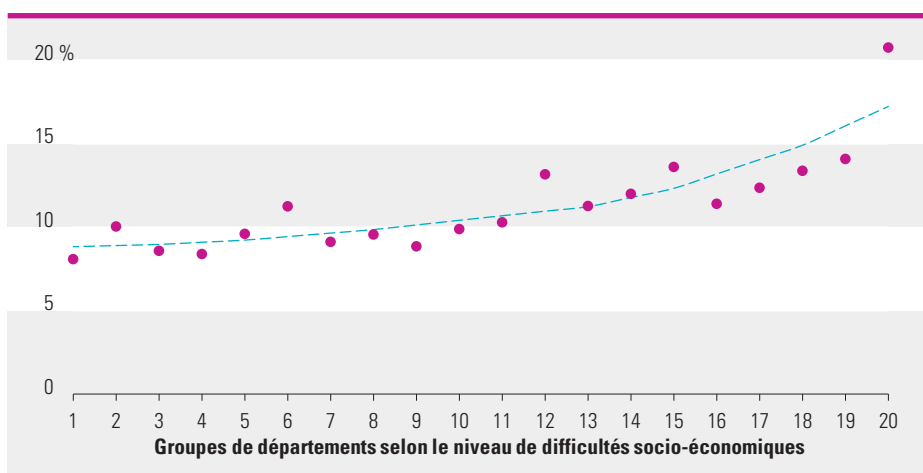
La diversité des situations que connaissent les territoires concernant leurs jeunes et leur niveau de qualification est elle-même liée à la diversité des contextes économiques et sociaux. Ainsi, et par exemple, l'Aisne, l'Aude ou encore les Pyrénées-Orientales figurent parmi les départements métropolitains où la part de jeunes sans diplôme est la plus élevée. Ces territoires sont aussi ceux où le chômage atteint des taux très importants et où le niveau de vie des ménages y résidant est le plus bas.

Plus généralement, les départements où les difficultés socio-économiques sont les plus élevées (c'est-à-dire un fort taux de chômage des personnes actives combiné à un faible niveau de vie des ménages, voir « SOURCES, DÉFINITIONS ET

MÉTHODOLOGIE ») sont très souvent ceux dont les jeunes sont davantage qu'ailleurs sans diplôme. À l'inverse, les territoires relativement épargnés par les problèmes économiques et sociaux ont moins de jeunes non diplômés (FIGURE 6). Dans les cinq départements où la situation socio-économique est la meilleure (groupe 1), le niveau de vie médian se situe à 24 300 euros, le double de ce qu'il est dans les DOM (11 600 euros) et 50 % supérieur au groupe des départements les plus en difficulté sur le territoire métropolitain (17 300 euros) (FIGURE 7, voir « en savoir plus »). Le taux de chômage des 25-64 ans est en moyenne de 7,3 % pour le premier groupe de départements, et s'élève à 12,9 % pour les départements métropolitains les plus en difficulté sur le plan économique et social, et à 23,7 % pour les DOM. Quant à la part de jeunes sortis sans diplôme du système éducatif, elle vaut respectivement 8,1 %, 14,1 % et 20,8 %.

Il y a, à ce constat, plusieurs éléments d'explication. Les problèmes d'emploi rencontrés par les adultes peuvent décourager les jeunes à poursuivre leur scolarité surtout si – et c'est le cas des peu ou pas diplômés – la question de la rentabilité des études se pose réellement. Par ailleurs, les familles à faible niveau de vie ont moins que les autres les ressources nécessaires pour couvrir les coûts de la scolarité de leurs enfants.

6 – Relation entre la part de sans-diplôme et le niveau de difficultés socio-économiques des départements (en %)



Lecture : les départements ont été répartis en 20 groupes selon leur niveau de difficultés socio-économiques. Les groupes sont représentés en abscisse. En ordonnée, figure la part moyenne des jeunes sans diplôme calculée dans chaque groupe. Par exemple, la proportion moyenne des jeunes non diplômés et sortis du système éducatif s'élève à 9,9 % dans le groupe 10. Champ : France métropolitaine + DOM (hors Mayotte).

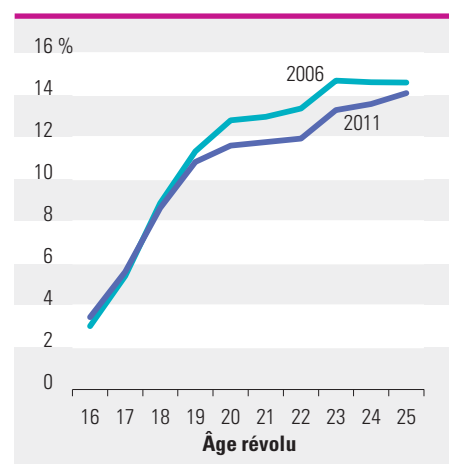
Sources : Insee, Recensement de la population millésimé 2011, taux de chômage localisés, revenus disponibles localisés. Pour les DOM : Enquête emploi et Enquête Budget de famille, calculs DEPP.

Cela étant, le lien entre niveau de qualification des jeunes et contexte socio-économique est à double sens. Certes, les difficultés économiques et sociales que connaissent les ménages dans un territoire influent sur les chances de poursuite d'études des jeunes et, en conséquence, leurs chances d'obtenir un diplôme. Mais à l'inverse, un territoire qui manque de main-d'œuvre qualifiée dispose de moins d'atouts pour se développer économiquement et socialement.

### Baisse des sans-diplôme entre 2006 et 2011 et réduction de la dispersion entre les départements

La sortie de jeunes sans diplôme est un phénomène tendanciellement à la baisse. Leur part dans les 16-25 ans a diminué de 0,6 point entre 2006 et 2011, passant de 11,1 % à 10,5 %. On assiste à un très léger rajeunissement de ces jeunes puisque la baisse a été plus sensible pour les 20 ans ou plus (FIGURE 8). Il faut certainement y voir la marque de la baisse des redoublements et de la fluidité des parcours observée au collège comme au lycée ces dernières années, et qui concerne aussi les jeunes qui ont arrêté leurs études avant d'obtenir un diplôme. En revanche, l'écart entre les filles et les garçons ne varie pas. Il reste fixé à 3 points en faveur des premières.

8 – Part des jeunes sans diplôme en 2006 et 2011 (en %)



Champ : France métropolitaine + DOM (hors Mayotte).

Source : Insee, Recensement de la population millésimé 2011, calculs DEPP.

Cette baisse touche presque tous les départements. Elle est plus marquée pour ceux dont la part était élevée en 2006. Pour les DOM, elle est en moyenne de 2,5 points, avec - 4,3 points pour la Guyane et - 3,2 points pour la Guadeloupe (FIGURE 9, voir « en savoir plus »). En métropole, la baisse est sensible dans des départements comme les Hautes-Alpes, l'Oise ou la Seine-Saint-Denis (respectivement - 2, - 1,5 et - 0,9 points). Mais elle est aussi importante (- 0,9 point) dans les Hauts-de-Seine, département qui connaît pourtant une des plus faibles parts de jeunes sans diplôme. À l'inverse, la part de jeunes non diplômés dans le Pas-de-Calais est de 0,5 point plus élevée en

2011 qu'en 2006 (13,3 % contre 12,7 %). Ceci illustre le caractère spécifique et local du phénomène.

Tout compte fait, les différences entre les académies se réduisent : l'écart est de 28,4 points en 2011 contre 31,3 en 2006. Si on exclut les vingt départements en situation extrême avec les parts les plus faibles et les plus fortes, l'étendue est de 6,4 points en 2011 contre 7,2 en 2006. En 2011, la part des jeunes sans diplôme de la Guadeloupe et de la Martinique, respectivement de 17,4 % et 14,3 % en 2006, se rejoignent autour des 14 % en 2011. Il en est de même pour les départements du Vaucluse (15,3 % en 2006) et du Gard (14 %) qui atteignent tous deux 13,3 % en 2011. ■

## en savoir plus

- ✚ G. Boudesseul, P. Caro, Y. Grelet et C. Vivent (2014), *Atlas académique des risques sociaux d'échec scolaire : l'exemple du décrochage*, Cereq et MENESR-DEPP.
- ✚ B. Le Rhun et M. Dubois, « Les sortants précoces et les sortants sans diplôme : deux mesures des faibles niveaux d'études », *Éducation & formations*, n° 84, décembre 2013, MENESR-DEPP.
- ✚ J.-R. Marcelle et P. Clarenc (2015), « Enquête Budget de famille 2011 : le niveau de vie des ménages guadeloupéens augmente mais les inégalités persistent », *Insee Analyse*, n° 8, Insee.
- ✚ P.-E. Treyens et A. Catherine (2015), « Dans les DOM, l'activité et l'emploi stagnent depuis dix ans », *Insee Analyses*, n° 4, Insee.
- ✚ Pour accéder aux FIGURES 4, 7 et 9 et à des informations complémentaires, voir la rubrique « Télécharger les données : tableaux et graphiques au format Excel ».

[www.education.gouv.fr/statistiques](http://www.education.gouv.fr/statistiques)  
[depp.documentation@education.gouv.fr](mailto:depp.documentation@education.gouv.fr)

## SOURCES, DÉFINITIONS ET MÉTHODOLOGIE

### Sources

Les indicateurs sur les jeunes sans diplôme présentés ici proviennent des **recensements de la population (RP) millésimés 2006 et 2011**. Chacun des deux résulte du cumul des cinq enquêtes annuelles du recensement (EAR), réalisées de 2004 à 2008 pour le RP 2006, et de 2009 à 2013 pour le RP 2011. Elles décrivent alors une situation moyenne au début 2006 et 2011, en France métropolitaine et dans les DOM (hors Mayotte). Ceci explique le délai entre l'année de référence des données et la parution des résultats. Puisqu'il prend en compte l'ensemble des habitants des communes de moins de 10 000 habitants et 40 % environ de la population des communes de 10 000 habitants ou plus, le RP est une enquête de taille suffisamment importante pour estimer la proportion de jeunes sans diplôme à un niveau géographique fin.

**Les autres sources utilisées** proviennent aussi de l'Insee. Ce sont, d'une part, le dispositif Revenus disponibles localisés pour la France métropolitaine complété par l'Enquête Budget de familles pour les DOM (pour le calcul du niveau de vie médian des ménages par département : cf. *infra*), d'autre part, le dispositif Taux de chômage localisés pour la France métropolitaine complété par l'Enquête emploi pour les DOM (pour le calcul du taux de chômage des 15-64 ans : cf. *infra*).

### Définitions

#### Proportion de non-diplômés

L'indicateur des non-diplômés est ici la part des jeunes âgés de 16 à 25 ans sans diplôme ou n'ayant que le diplôme national du brevet ou le certificat de formation générale, et qui ne sont pas inscrits dans un établissement d'enseignement. Sur ce dernier point et plus précisément, sont retenus les jeunes qui répondent négativement à la question suivante : « Êtes-vous inscrit dans un établissement d'enseignement pour l'année scolaire en cours ? (y compris apprentissage et études supérieures) ».

Le groupe d'âge des 16-25 ans correspond à celui des jeunes qui sont concernés par le droit de retour en formation initiale, dispositif ciblé sur les sans-diplôme et destiné à lutter contre le décrochage scolaire, une des orientations de la loi de refondation de l'école de la République de juillet 2013. Ce retour en formation initiale dans un établissement d'enseignement de l'Éducation nationale, instauré en mars 2015, a pour objectif de leur permettre d'acquérir une qualification sanctionnée par un diplôme général, technologique ou professionnel, ou par une certification inscrite au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). Le groupe d'âge retenu dans cette note est plus large que celui des 18-24 ans utilisé dans le calcul du « taux de sortants précoces » d'Eurostat, indicateur calculé à partir de l'enquête Emploi de l'Insee, qui en raison de la faiblesse des effectifs de l'enquête, ne peut être décliné au niveau infranational.

### Niveau de vie

Le niveau de vie est égal au revenu disponible du ménage divisé par le nombre d'unités de consommation (UC). Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Le niveau de vie médian sur un territoire donné divise la population en deux : une moitié des ménages dispose d'un niveau de vie inférieur et l'autre d'un niveau de vie supérieur.

### Taux de chômage

Le taux de chômage est le pourcentage de chômeurs dans la population active âgée de 15 à 64 ans (actifs occupés et chômeurs).

### Méthodologie

Les difficultés socio-économiques d'un département sont mesurées à l'aide d'un indicateur combinant deux variables mesurant la situation du marché du travail et le niveau de vie des ménages y résidant. Les poids affectés à ces deux variables pour obtenir l'indicateur ont été fixés de telle manière que les valeurs de l'indicateur calculées département par département aient la plage de variation la plus étendue possible. Les départements ont été ordonnés selon la valeur croissante de l'indice, et regroupés par cinq. Le seul département métropolitain appartenant au dernier groupe a été finalement inclus dans le groupe inférieur, car sa situation socio-économique est plus proche des départements de ce groupe-ci que des quatre DOM (Mayotte n'étant pas inclus) qui constituent donc à eux seuls ce dernier groupe. Enfin, sur chacun des vingt groupes constitués, on calcule les valeurs moyennes de la part de sans-diplôme. ■